



INTER 87 – FSU
Conseil départemental
de la Haute-Vienne

INTER 87 FSU

Conseil Départemental 87

11, rue François Chénieux 87000 LIMOGES

☎ / Répondeur : 05 44 00 10 17 / Fax: 05 44 00 12 46
Email : fsu@haute-vienne.fr Blog : fsu-cg87.over-blog.com

Permanences tous les jours
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les dernières CAP promotionnelles telles que nous les connaissons

Ce jeudi 28 mai 2020, ce sont déroulées les dernières CAP promotionnelles telles que nous les connaissons.

En effet, la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique a procédé à un « allègement » des compétences des CAP.

Les sujets pouvant être traités dans les CAP sont :

- La disponibilité ;
- le refus de temps partiel ;
- La révision du compte rendu de l'entretien professionnel ;
- Le conseil de discipline ;
- Le licenciement.

Au 1^{er} janvier 2021, les avancements et les promotions disparaissent des missions des CAP.

Vos élus ne pourront plus défendre le nombre de promotions proposé par l'administration et jouer les « Monsieur Plus » pour les agents.

Désormais, les agents contestant un avancement ou une promotion n'auront plus d'autre choix que d'exercer un recours administratif contre les décisions individuelles défavorables...

En contrepartie de la suppression de cette compétence en matière de promotion interne et d'avancement, et « afin de garantir une transparence dans les critères présidant aux décisions de l'administration ainsi qu'une cohérence de traitement entre agents placés dans des situations identiques » la collectivité devra élaborer un document fixant les lignes directrices de gestion notamment en matière de promotion interne. Ces lignes directrices seront applicables pour l'élaboration des décisions individuelles d'avancement et de promotion prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Elles seront arrêtées après avis des comités sociaux territoriaux compétents (comités techniques jusqu'en 2022) et communiquées aux agents.

Nous émettons de grands doutes sur l'élaboration de ces lignes directrices et encore plus sur leur respect... Il n'y a qu'à voir comment sont appliqués les ratios d'avancement pourtant votés par l'Assemblée départementale...

Toutefois notre collectivité a choisi de maintenir avec les organisations syndicales des réunions préalables aux avancements et promotions, même si ces réunions n'auront plus de valeur légale. Dont acte, nous verrons bien à l'usage s'il s'agit de simples réunions d'information ou d'un réel moment de négociation avec vos élus du personnel.

A suivre l'année prochaine...

RECAPITULATIF GLOBAL DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 2020 **(Commissions C2, B3, B4 et A5)**

En cumulant tous les tableaux des 4 CAP, **1569 agents remplissent les conditions de promotion** définies par leurs statuts (des agents peuvent être inscrits sur plusieurs tableaux).

Il aurait pu y avoir 492 promotions possibles (si le Conseil départemental respectait les ratios de promotion qu'il a votés – 40% en C, 30% en B et 25% en A).

Il y a eu **au final 102 nouvelles promotions soit 20,7 % des promotions possibles...**
(non comptées les 4 promotions en CAP A6 qui concerne les cadres supérieurs et où nous n'avons plus d'information sur le nombre d'agents pouvant remplir les conditions, pour mémoire il y avait eu cinq promotions l'année dernière).

Nombre d'avancements et de promotions sur les 10 dernières années :

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
153	126	121	126	106	98	107	94	71	101	102

Le Conseil départemental se limite toujours dans son application des ratios qu'il a pourtant votée et qui selon la délibération « tendra à être effective, sans pour autant entraîner d'automatisme ».

En clair, alors que les statuts permettraient, si les ratios étaient de 100 %, de promouvoir 1569 personnes (soit la majeure partie des agents), le Conseil départemental a voté des ratios limitant les promotions à un maximum de 492 promotions.

Mais en 2020, au lieu des 492 promotions possibles, nous n'aurons que 102 nouveaux agents promus...

En catégorie C : 56 nouvelles promotions pour 796 agents promouvables

En catégorie B : 18 nouvelles promotions pour 247 agents promouvables

En catégorie A : 28 nouvelles promotions pour 526 agents promouvables

Certains grades sont en plus bloqués par des conditions statutaires liées au nombre de recrutement dans la collectivité, ce qui limite d'autant le nombre de promotions possibles (promotions suite à examen pro, rédacteurs, techniciens, attachés, attachés de conservation du patrimoine, bibliothécaires, conseiller socio éducatif, ingénieurs,...).

Ci-dessous les tableaux détaillés par catégories et logiques de promotion (Carrière ou emploi)
Les chiffres indiqués entre parenthèses correspondent aux CAP 2019 à titre de comparaison.

CATEGORIES C :

Pour la CAP des catégories C, toutes les promotions relèvent désormais de la catégorie dite « supérieure » - C2 -

CATEGORIE C : Avancements en logique de carrière, un léger mieux...

En logique de carrière, logique qui correspond à un **avancement uniquement basé sur l'ancienneté**,
270 agents remplissent les conditions d'avancement définies par leurs statuts.

En appliquant le ratio de 40% voté par le Conseil départemental,

Il y aurait pu y avoir 108 promotions, il n'y a eu au final que 26 promotions...

(Soit un ratio réel moyen de 9,63 % - pour mémoire il était de 7,67 % en 2019, 6,40 % en 2018 mais de 11% en 2017...)

Grade d'avancement	agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions de la CAP	Sont inscrits
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	45 (52)	40%	18 (20,8)	6 (5)	REBEYROLLES Sabine – MDD Les Carmes VILLARD WITTEBROOT Anne – Archives BRAUD-DUNOYER Anne-Claude – PAPH CHABROL Christine – Pôle Déplacements PETAVY Céline – MDD Bessines NESLIAS Catherine – MDD Val d'Issoire
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	5 (5)	40%	2 (2)	1 (0)	DESIRE Christophe – Musée Rochechouart
Agent Social Principal de 1ère Classe	7 (8)	40%	2,8 (3,2)	1 (1)	DECOUX Michelle – Collège Isle
Agent de Maîtrise Principal	18 (15)	40%	7,2 (6)	2 (2)	DUJARDIN Pascal – MDD Saint Léonard de Noblat VOUZELAUD Laurent – Musée Rochechouart
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	81 (89)	40%	32,4 (35,6)	7 (6)	SARDIN Bruno – MDD Nexon BUISSON Christophe – MDD Oradour Sur Vayres BOYER Jean-Philippe – MDD Limoges Catroux BIENERT Rodolphe – MDD Saint Yrieix La Perche NICAUD Claude – MDD Saint Sulpice Les Feuilles DESMAISON Pascal – MDD Saint Sulpice Les Feuilles BESSOULE Christophe – Bibliothèque départemental

À ce rythme : 12 ans d'attente pour le dernier !

Adjoint technique Principal de 1ère Classe des E.E.	114 (118)	40%	45,6 (47,2)	9 (8)	ROUVELOUX Patricia – Collège A. France VIGIER Patrick – Collège Maupassant BOYER Bernadette – Collège Maurois BRUN Huguette – Collège Nexon VERGNAUD Françoise – Collège Calmette VIGNAUD Gilles – Collège Saint Léonard de Noblat BOYER Michel – Collège Maurois MAILLY Christlène – Collège Saint Germain les Belles BONNET Muriel – Collège Chalus
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0 (0)	40%	0 (0)	0 (0)	-

À ce rythme : 13 ans d'attente pour le dernier !

CATEGORIE C : Avancements en logique d'emploi

En logique d'emploi, **526 agents remplissent les conditions de promotion** (248 hors agents de maîtrise), définies par leurs statuts.

Il aurait pu y avoir 330 promotions (52 hors agents de maîtrise).

Il y a eu **au final 30 promotions**

(Soit un ratio réel moyen de 5,34 % - pour mémoire il était de 6,32 % en 2019, 5,45 % en 2018 et 4,46 % en 2017)

À noter que les conditions statutaires permettent de nommer 278 agents au grade d'agent de maîtrise (sans examen professionnel), le Département en nomme 6, et encore faut-il qu'ils trouvent un poste puisque 4 agents nommés l'année dernière sont réinscrits cette année...

Grade de promotion	Agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions après CAP	Sont inscrits
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	23 (22)	40%	9,2 (8,8)	6 (4)	CES Marie-Christine – MDD Saint Junien VERDIER Aurélie – MDD Nantiat PUYBONNIEUX Cécile – MMD Résistance Limousine DROULLON Béatrice – MDD Saint Mathieu NEGRERIE Cécile – MDD Les Coutures SERIER Pauline – DRH GPEC
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	5 (6)	40%	2 (2,4)	2 (1)	ROSSIGNOL Raymond – Archives départementales RAYNAUD Karine – Musée Rochechouart
Agent de Maîtrise avec examen pro	13 (9)	1/2 recrutements par promotion interne au choix	1 (3)	1 (3) + 1 réins.	JUGNON Anne-Laure – Centre Saint Pardoux JUILLE Yoann – MDD Saint Germain Les Belles À ce rythme : 13 ans d'attente pour le dernier !

Agent de Maîtrise sans examen pro	278 (289)	pas de quota	278 (289)	6 (5) + 4 réins.	JUGNON Anne-Laure – Centre Saint Pardoux NICAUD Claude – MDD Saint Sulpice Les Feuilles OUBERT Julien – MDD Saint Laurent sur Gorre DIVRY Stéphane – Collège Nantiat JUILLE Yoann – MDD Saint Germain Les Belles ROGER Patrice – Collège cuisine RUSALEN Hector – MDD Saint Yrieix La Perche JARRY Alain – MDD Limoges Catroux RAGOT Philippe – MDD Eymoutiers PELAUDEIX Jean-Louis – MDD Ambazac
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	54 (58)	40%	21,6 (23,2)	8 (8)	AZOUGGARH Fadma – Logistique centrale BARIERAUD Alain – MDD Saint Sulpice Les Feuilles DELHOUME Anthony - MDD Ambazac MADAYEZAK Benoit - MDD Châteauneuf la Forêt DESSAGNE Jean-Marc – Centre Saint Pardoux RESTOIN Gilbert – MDD Saint Mathieu CROZET Frédéric – MDD Ambazac DEXET Maxime – MDD Rochechouart
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe des EE	45 (43)	40%	18 (17,2)	7 (6)	POUYADE Véronique – Collège Saint Sulpice Laurière CUCINIELLO Jean-Marie – Collège Chateauponsac CHARRUAU Roselyne – Collège Ambazac BOULAUD Nadège – Collège Saint Germain Les Belles THEIL Stéphane – Collège Pierre-Buffière GIRAUD Hélène – Collège Bellac DELHOUME Christiane – Collège Donzelot
Agent Social Principal de 2ème Classe	0 (0)	40%	0 (0)	0 (0)	-

À ce rythme : 15 ans d'attente pour le dernier !

À ce rythme : 15 ans d'attente pour le dernier !

CATEGORIES B :

CATEGORIE B : Avancements en logique de carrière

En logique de carrière, logique qui correspond à un **avancement uniquement basé sur l'ancienneté**, **2 agents remplissent les conditions** d'avancement définies par leurs statuts, **il n'y a eu aucune promotion.**

Grade d'avancement	Agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions après CAP	Sont inscrits
Technicien paramédical de classe supérieure	2 (3)	30%	0,6 (0,9)	0 (1)	-
Infirmier de classe supérieure	0 (0)	30%	0 (0)	0 (0)	-

CATEGORIE B : Avancements en logique d'emploi

En logique d'emploi, **245 agents remplissent les conditions de promotion** définies par leurs statuts. **Il aurait pu y avoir 53 promotions.**
Il y a eu au final **18 promotions**

(soit un ratio réel moyen de 7,35 % - pour mémoire il était de 9,6 % en 2019, 5,15 % en 2018)

Grade de promotion	Agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions après CAP	Sont inscrits
Rédacteur	23 (27)	1/3 recrutements	2 (7) (à partager avec rédacteur pal 2 ^{ème} classe)	1 (3)	AUROUX Sébastien - Finances
Technicien	104 (102)	1/3 recrutements	9 (14) (à partager avec technicien pal 2 ^{ème} classe)	4 (6) + 3 réins.	TARRADE Stéphane - MDD Rochechouart MONTOYA Thierry – MDD Catroux BARLET Patrick – MDD Eymoutiers PETIT Thierry – MDD Ambazac BEYRET-RAGACHE Franck – Bâtiments SOULAT Michel – Garage CHANLIAT Laurent – Collège Maupassant
Assistant de conservation	10 (10)	1/3 recrutements	0 (1)	0	-
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	30 (30)	30%	9 (9)	4 (4)	BOURIN Pauline – Marchés publics BOULESTEIX-DUPRAT Nelly – MDD BELLAC BENHAIM Marie-Christine – MDD René Coty LELEU Pascale – MDD Eymoutiers
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (avancement de grade)	29 (34)	30%	8,7 (10,2)	4 (4)	ARQUETOUT Sandrine – Direction des collèges RUIZ Aurore – MDD Nantiat PILATRE Frédérique – MDD Beaubreuil SOLTNER Aurélia – PEI RSA
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (examen pro Cat C)	2 (4)	1/3 recrutements	2 (7) (avec rédacteur)	1 (2)	PUYVERT Sophie – MDD Châteauneuf la Forêt
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	5 (6)	30%	1 (0)	0 (0)	-
Moniteur éducateur et intervenant familial principal	3 (0)	30%	0,9 (0)	0 (0)	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	23 (20)	30%	6,9 (6)	4 (3)	GERVAIS Fabrice – DSI BONIS Stéphanie – SESIR BORIE Jean-Luc – Cellule entretien programmation LAGE Jérémie - DSI
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (avancement de grade)	14 (14)	30%	4,2 (4,2)	0 (1)	-
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (examen pro Cat C)	1 (2)	1/3 recrutements	9 (14) (avec technicien)	0 (0)	-
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	1/3 recrutements	0	0	-

À ce rythme : 13 ans d'attente pour le dernier !

(examen pro Cat C)					
Animateur principal de 1ère classe	0	30%	0	0	-
Animateur principal de 2ème classe (avancement de grade)	0	30%	0	0	-
Assistant de conservation principal de 2ème classe (avancement de grade)	0	30%	0	0	-

CATEGORIES A :

Seule la CAP A5 fait l'objet de notre analyse car nous n'avons plus d'information sur la CAP A6.

CATEGORIE A : Avancements en logique de carrière

En logique de carrière, logique qui correspond à un **avancement uniquement basé sur l'ancienneté**, **77 agents remplissent les conditions** d'avancement définies par leurs statuts.

En appliquant le ratio de 25% voté par le Conseil départemental, **il y aurait pu y avoir 20 promotions.**

Il y a eu au final 11 promotions.

(Soit un ratio réel moyen de 14,29 % - pour mémoire il était de 13,5 % en 2019, 18,8 % en 2018 et de 23,5 % en 2017)

Grade d'avancement	Agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions après CAP	Sont inscrits
Cadre de santé de 1ère Classe	3 (4)	25%	0,75 (1)	0 (1)	-
Infirmier en soins généraux Hors Classe	3 (1)	25%	0,75 (0,25)	1 (0)	BLANCHET D'HOOGHE Karine – MDD Résistance Limousine
Psychologue Hors Classe	2 (1)	25%	0,5 (0,25)	1 (0)	GUETTE-MARTY Marie-Claude
Puéricultrice Hors Classe (2014)	4 (5)	25%	1 (1,25)	0 (1)	
Puéricultrice de Classe Supérieure (2014)	1 (0)	25%	0,25	1 (0)	PICANDET Aurélie – MDD Ambazac
Sage femme Hors Classe	1 (1)	25%	0,25 (0,25)	0 (0)	
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	63 (60)	25%	15,75 (15)	8 (7)	MARTIN Caroline – MDD Beaubreuil CHEMIN Marilyne – MDD Beaubreuil TREUIL Benoit – MDD Les Coutures PRADIER Gaëlle – MDD René Coty FONTAINE Christelle – MDD Aurence FRUGIER Marie-Laure – PEI RULLIER Aurélie - MDD Nantiat OZTIT Nadia – MDD Résistance Limousine
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0 (1)	25%	0 (0,25)	0 (1)	-
Puéricultrice de Classe Supérieure (1992)	0 (0)	25%	0 (0)	0 (0)	-

CATEGORIE A : Avancements en logique d'emploi

En logique d'emploi, **449 agents remplissent les conditions de promotion** définies par leurs statuts.

Il aurait pu y avoir 46 promotions. Il y a eu au final **17 promotions.**

(Soit un ratio réel moyen de 3,79 % - pour mémoire il était de 2,73 % en 2019, 3,98 % en 2018)

A noter : pour les promotions au grade d'attaché et de conseiller socio-éducatif, les possibilités de promotions sont complètement bouchées par les statuts (limitation à 1 promotion pour 3 recrutements).

Grade de promotion	Agents remplissant les conditions	Ratio CD 87	Promotions possibles	Inscriptions après CAP	Sont inscrits
Attaché Principal	19 (17)	25%	4,75 (4,25)	5 (1)	DOUSSON Christian – ATEC 87 FARGES Anne-Catherine – Cabinet MAURICE Claire – DGS STOUF Bernadette – PAPH HUIN Cécile - Finances
Attaché	96 (96)	1/3 recrutements	1 (1)	1 (1)	SOLTNER Aurélia
Attaché principal conservation du patrimoine	2 (3)	25%	0,5 (0,75)	0 (1)	-
Bibliothécaire principal	2 (2)	25%	0,5 (0,5)	0 (0)	-
Attaché de conservation du Patrimoine	4 (5)	1/3 recrutements	1 (0)	1 (0)	BOULLAND-DUVAL Adeline – Archives départementales (Si mobilité)
Conseiller socio-éducatif Hors Classe	2 (1)	25%	0,5 (0,25)	1 (0)	DESCABILLOU Catherine - PSE
Conseiller Supérieur socio-éducatif	15 (18)	25%	3,75 (4,5)	1 (2)	BARTHOLOMEW Jennifer – MDD Résistance Limousine
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	114 (118)	25%	28,5 (29,5)	7 (5)	DE ANGELI Bernadette – MDD Saint Junien JOFFRE Martine – MDD Saint Yrieix la Perche CORREIA Martine – MDD Beaubreuil BROUSSE Chantal – MDD Les Coutures GORGETTE Virginie – MDD Saint Junien BARBIER Karine – PSE LAJOINIE Vincent - PEI
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	2 (2)	25%	0,5 (0,5)	1 (0)	RENOU Chantal - PSE
Ingénieur principal	7 (7)	25%	1,75 (1,75)	0 (1)	
Bibliothécaire	5 (5)	1/3 recrutements	0 (0)	0 (0)	-
Conseiller socio-éducatif	130 (134)	1/3 recrutements	0 (1)	0 (1)	-
Ingénieur	31	1/3 recrutements	0	0	-
Puéricultrice cadre de santé supérieur	0	25%	0	0	-